## FICHE OBSERVATION: PIETRALBA

La non adéquation entre les besoins en logement à horizon de 2033 et la capacité d'accueil offerte par ce PLU est mise en exergue par les avis des personnes publiques suivantes :

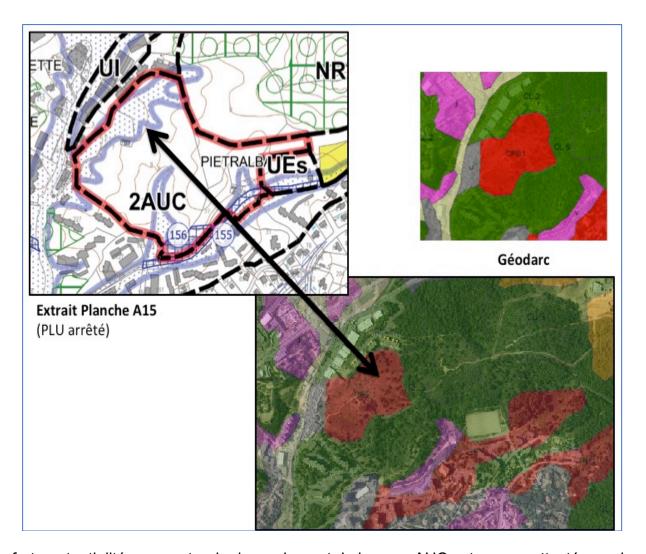
- La Mission Régionale de l'Autorité environnementale de Corse (avis n°MRAe 2019-AC1 du 21 février 2019)
- Les Services de l'État (DDTM) (avis daté du 28 février 2019)
- L'association U Levante (avis daté du 27 février 2019).

Elle discrédite à l'avance toute consommation d'espaces naturels et/ou agricoles : c'est le cas pour le secteur de Pietralba.

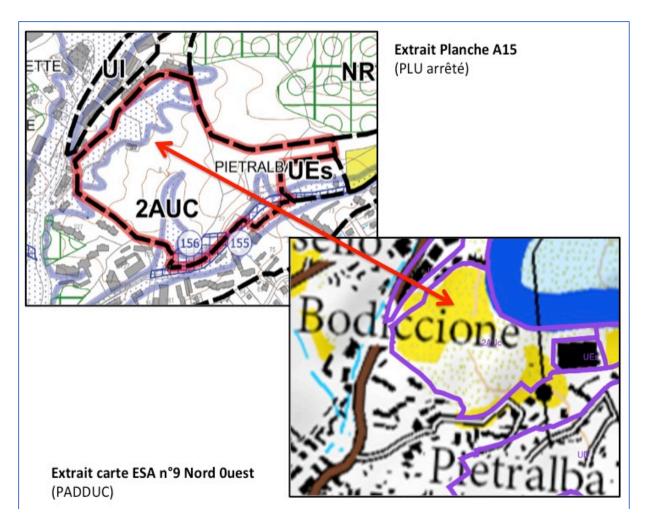
Il convient également de noter que ce secteur (en jaune sur la carte ci-dessous) est à proximité immédiate d'un programmes immobilier (en bleu) de grande ampleur en cours de réalisation ( « Carré Bodiccione » : 794 logements au total).



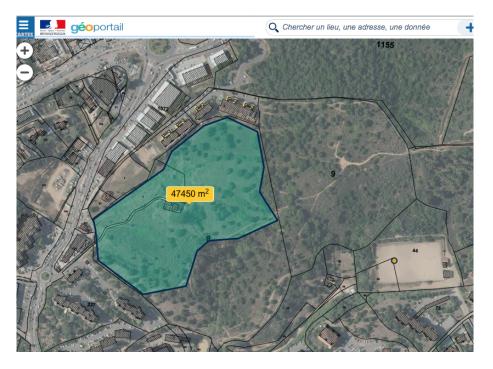
L'outil de consultation Géodarc de l'ODARC permet de déterminer que le nord-ouest de la zone 2AUC de Pietralba empiète sur des terres agricoles de très bonnes potentialités code « CPB1 » (aplat rouge) retenues comme terres agricoles protégées et donc inconstructibles dans le Schéma d'Aménagement de la Corse (SAC) de 1999.



La forte potentialité agropastorale du nord-ouest de la zone AUC est encore attestée par le fait qu'elle relève entièrement d'un Espace Stratégique Agricole (ESA) du Padduc (aplat jaune sur l'extrait de la carte n°9 N-O reproduite ci-dessous :



On peut estimer l'empiètement à environ 4,7 hectares



Comme le démontre les extraits de l'Évaluation Environnementale – Incidence des zones de projet sur l'environnement - zone AU (pages 63/126 et suivantes), la bonne qualité agropastorale de la zone concernée est sous-estimée :

Thèmes	Caractéristiques de la zone	Enjeu
Agriculture	en dehors des ESA identifiés au PLU Zone non recensée au RPG 2016 En dehors de l'AOC/INAO dans les 15 années précédentes : pas d'activité agricole	←Enjeu très faible

Nous demandons le reclassement du nord-ouest de la zone 2AUC en zonage à vocation agricole permettant d'en garantir :

- soit une activité de maraichage péri-urbain,
- soit l'installation de « jardins familiaux ».